

## Vineland-II : évaluation du fonctionnement adaptatif

code VLD

2 jours de formation



La certification qualité a été décernée au titre de la catégorie d'action suivante: ACTIONS DE FORMATION



### Public professionnel et pré-requis

Formation qui s'adresse aux psychologues de l'enfance et de l'adolescence et aux professionnels de la santé et du médico-social : médecins, professions paramédicales, assistantes sociales, cadres éducatifs, éducateurs spécialisés.

**Pré-requis** : participer habituellement à l'évaluation du développement et du fonctionnement des enfants et des adolescents, à leurs besoins de compensation dans les situations de handicap, depuis leur accueil jusqu'à leur accompagnement au cours de la vie ; connaître les cadres éthiques de l'évaluation des personnes et les limites des méthodes et des outils y contribuant.

**Nombre de participants** : de 8 minimum à 16 maximum

### Programme général

Il s'agit de présenter les grands principes de la méthode d'évaluation Vineland-II dans ses 2 formes (1- pour l'entretien et 2- pour le parent ou l'intervenant) et son apport précieux dans le cadre d'une évaluation clinique multidimensionnelle du développement et du fonctionnement cognitif et social du jeune sujet.

**Première journée** pour l'ensemble des professionnels de santé, du médicosocial et de l'éducation : rappel des concepts d'habiletés sociales, de fonctionnement et de comportement adaptatif ; place du fonctionnement adaptatif dans les principaux syndromes cliniques de l'enfance, de la déficience intellectuelle aux troubles du comportement en général et à ceux du spectre autistique ; références aux classifications nosologiques internationales concernant l'ensemble des troubles du neurodéveloppement.

Présentation de l'échelle et ses 3 domaines d'exploration (communication, vie quotidienne et socialisation) ; apport de cette démarche exploratoire et clinique à l'accompagnement de la personne et de son parcours de soins et de vie.

**Deuxième journée** : plus spécifiquement réservée aux psychologues et aux professionnels de santé ou du médicosocial impliqués dans l'évaluation des besoins de la personne ; l'essentiel du temps de formation portera sur les qualités psychométriques de l'échelle, la méthodologie de la passation, son utilisation et sa proposition aux personnes qui la renseigneront. Une initiation à la cotation et à l'interprétation des indices sera ensuite abordée avec le support d'études de situation et de cas cliniques.

### Méthodes, supports et moyens pédagogiques

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges et ateliers ; présentation et travail sur l'échelle Vineland-II et les documents ; support powerpoint ; dossiers et comptes rendus d'évaluation avec la Vineland-II. Documents, articles et bibliographie version papier et/ou numérique (clé usb, DropBox dédiée et /ou envoi avec WeTransfer).

### Objectifs de la formation et compétences visées à l'issue de la session

Première étape d'une appropriation progressive de l'échelle et compréhension de son apport clinique et diagnostique dans l'évaluation multidimensionnelle de l'enfant ou l'adolescent. Connaissance des

fondements théoriques et cliniques du fonctionnement adaptatif et son utilité dans l'accompagnement du jeune sujet

A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- saisir et définir les enjeux de l'évaluation du fonctionnement adaptatif
- s'engager progressivement dans l'utilisation complémentaire de cet outil essentiel au diagnostic psychologique, éducatif et thérapeutique
- coter, analyser et résumer les différents domaines et sous-domaines qui définissent le fonctionnement adaptatif
- participer à l'accompagnement du développement, du parcours de soins et des réponses aux besoins éducatifs particuliers.

**Modalités d'évaluation des acquis** : questionnaire d'évaluation des acquis.

**Moyens permettant de suivre la réalisation de l'action** : feuille d'émargements signée à la demi-journée par le participant et le formateur

**Certificat de réalisation** remis à l'employeur et **Attestation de compétence** remise au stagiaire valideront la formation. Un **suivi de post-formation** sera réalisé durant une période de 3 à 6 mois afin de s'assurer de la bonne mise en pratique et transférabilité des compétences acquises.

### Formateurs/trices

**Responsable de la session et formateur :**

**Robert Voyazopoulos**, psychologue - INS HEA Institut national supérieur de recherche et de formation sur le handicap chez l'enfant et l'adolescent, la scolarisation et les enseignements adaptés – Suresnes ; directeur de l'APPEA ; enseignant à l'EPP - Institut supérieur catholique de Paris

**Formatrices associées :**

**Justine Lavagne**, psychologue clinicienne Enfants et Adolescents - Université Paris V – Institut de psychologie ; psychothérapeute - Centre Bulle d'Air - 78290 Croissy s/Seine

**Christelle Detable**, psychologue clinicienne Enfants et Adolescents - Sessad PEP CBFC Dijon ; docteur en psychologie, chargée de cours - Université de Bourgogne

## PROGRAMME DÉROULEMENT FORMATION VINELAND-II en présentiel sur site

	1 <sup>ère</sup> journée		
Horaires	Matin	Après-midi	Horaires
9h00	Accueil, présentation et programme ✓ <i>Origine et évolution des notions de fonctionnement adaptatif et d'habiletés sociales</i> ✓ <i>Les références aux classifications nosologiques et internationales</i> ✓ <i>Les recommandations pour les évaluations du fonctionnement adaptatif dans le champ des TND et du handicap mental, cognitif et psychique</i>	✓ <i>Présentation de la Vineland-II : les 2 formes et les indices</i> ✓ <i>Connaissance de l'échelle, passation, et cotation</i> ✓ <i>Comprendre les bases et les principes d'une évaluation du fonctionnement adaptatif et ses limites</i> ✓ <i>Apport de ces informations dans le cadre du travail en équipe</i>	13h30
12h30			17h00

	2 <sup>ème</sup> journée		
Horaires	Matin	Après-midi	Horaires
9h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Prise en main de l'échelle, exemples de cotation et d'utilisation des différents indices</i></li> <li>✓ <i>Contexte d'évaluation et choix de la forme administrée</i></li> <li>✓ <i>Présentation de vignettes cliniques (jeune enfant, enfant, adolescent, jeune adulte, adulte)</i></li> <li>✓ <i>Les différents profils psychologiques</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Mise en perspective des utilisations de la Vineland-II et objectifs envisagés</i></li> <li>✓ <i>Retour des informations résultats aux personnes, et place dans la rédaction du compte rendu</i></li> </ul> <p>Evaluation des acquis de la formation</p>	13h30
12h30			17h00

### PROGRAMME et DÉROULEMENT en distanciel

Même programme, mêmes formateurs et formatrices, mêmes objectifs qu'en présentiel

#### DATES des sessions

Lieu : à distance (visio-conférence en direct)	En distanciel :	24 et 25 janvier 2022
Lieu : Paris – Montparnasse * avec retransmission	En duplex :	17 et 18 mars 2022
Zoom pour ceux qui souhaitent un distanciel		4 et 5 juillet 2022

\*Forum 104, 104 rue de Vaugirard 75006 Paris

**Tarifs (en TTC) Formation 2 jours = 14 heures**

**Dossier formation continue ou prise en charge par l'employeur : 450 €**

**Inscription en individuel : 380 € Spécial étudiant moins de 27 ans : 190 €**

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap, Mr Voyazopoulos, à l'adresse suivante : [contact@apea.org](mailto:contact@apea.org).

Règlement intérieur disponible sur simple demande.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: ACTIONS DE FORMATION



#### Formation intra sur demande

Association francophone de Psychologie et Psychopathologie de l'Enfant & l'Adolescent

19, rue Damesme F 75013 PARIS

SIRET 53970865100028-Association loi 1901 déclaration JO n° 27 du 03-07-2010

Numéro de déclaration d'activité 11 92 18837 92. Ce numéro de vaut pas agrément de l'État

Page 3 sur 3

V1 du 21/01/2022